

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable



RPQS-eau Exercice 2021

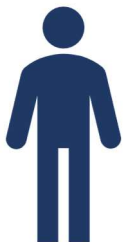



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Table des matières

Les Chiffres Clés pour 2021	3
Les temps forts pour 2021	4
1. Présentation du service.....	5
1.1 Présentation du territoire.....	5
1.2 La gestion du service	5
2. Les caractéristiques techniques du service.....	7
2.1 Les abonnés	7
2.2 Les volumes caractéristiques.....	7
2.3 Le patrimoine du service	10
2.4 La qualité de l'eau.....	14
2.5 La performance des réseaux.....	15
3. Les caractéristiques financières du service	17
3.1 Tarification.....	17
3.2 Financement des Investissements.....	18
3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité	19
ANNEXES.....	20

Les Chiffres Clés pour 2021

	59 634 abonnés pour 114 899 habitants	
7 768 314 m³ mis en distribution		
84 m³ de consommation moyenne par abonné et par an		
	726 000 ml de réseaux de distribution	
	9 sites de productions	28 réservoirs d'une capacité totale de stockage de 36 650 m ³
2,00 €/m³ Au 1 ^{er} janvier 2022 sur la base d'une facture de 120 m ³ .		

Les temps forts pour 2021

Mars

Entrée en vigueur d'un avenant n°2 au contrat de délégation de service public intégrant un programme de sécurisation de la ressource

En effet, pour faire face à de nouveaux épisodes de sécheresse et assurer les besoins en eau, un programme de sécurisation de la production d'eau potable a été élaboré en fin d'année 2020. L'ensemble de ce programme a été confié à Veolia par le biais de la signature d'un avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public.

Mai, juillet et septembre

Trois casses se sont répétées sur le réseau d'adduction DN 500 sur bas service

Le 19 mai, une fuite a été signalée et réparée sur la conduite d'adduction de diamètre 500 mm située boulevard Beaucerf à Boulogne sur mer. Peu d'abonnés ont été impactés.

Le 17 juillet, une nouvelle casse intervient Avenue Kennedy à Boulogne-sur-Mer en début de matinée entraînant une coupure d'eau touchant un grand nombre d'abonnés.

Le 15 septembre, une casse s'est produite en fin d'après-midi au carrefour de la RD 901 et de la RD 240 à Hesdin L'Abbé, privant d'eau une partie des abonnés de la commune.



Septembre

Animation collecte de déchets Phytosanitaires sur les communes de Doudeauville et Tingry

Dans le cadre de l'ORQUE des galeries de Molinet et de Tingry, une collecte de produits phytosanitaires, interdits depuis le 1er janvier 2019 a été effectuée afin d'informer et sensibiliser les habitants des aires d'alimentation des captages.

Novembre

Mise en service de la station de surpression à Saint Etienne au Mont

Un surpresseur a été installé au pied du réservoir sur tour d'Ecault. Il doit permettre d'améliorer la pression desservie aux abonnés sur le secteur, notamment sur les rues du calvaire, des écoles et des points situés en hauteur.



Toute l'année

Renouvellement de 6 868 ml de réseau de distribution d'eau potable.
Renouvellement de 386 branchements en plomb.

1. Présentation du service

1.1 Présentation du territoire

La communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) a été créée le 1^{er} janvier 2000. Elle regroupe 22 communes pour une superficie de 204,52 km².

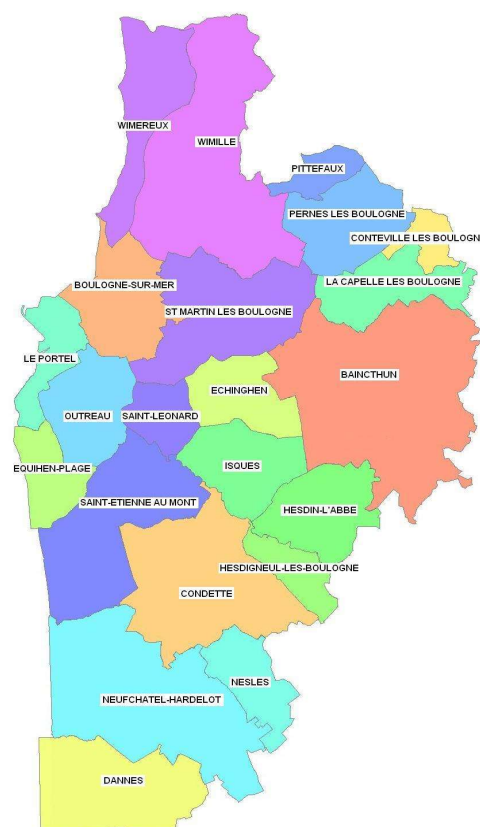
Parmi ses compétences, la CAB gère le service d'eau potable.

- **Compétences liées au service :**

- ✓ Production
- ✓ Adduction
- ✓ Distribution

- **Territoire desservi :**

- ✓ Baincthun
- ✓ Boulogne-sur-Mer
- ✓ La Capelle les Boulogne
- ✓ Condette
- ✓ Conteville les Boulogne
- ✓ Danes
- ✓ Echinghen
- ✓ Equihen-Plage
- ✓ Hesdigneul les Boulogne
- ✓ Hesdin l'Abbé
- ✓ Isques
- ✓ Le Portel
- ✓ Nesles
- ✓ Neufchâteau-Hardelot
- ✓ Outreau
- ✓ Pernes les Boulogne
- ✓ Pittefaux
- ✓ Saint-Etienne au Mont
- ✓ Saint Léonard
- ✓ Saint Martin Boulogne
- ✓ Wimereux
- ✓ Wimille



1.2 La gestion du service

La compétence « Eau » s'exerce sous la responsabilité du Vice-Président Olivier BARBARIN.

Le service Eau Potable est exploité en délégation de service public par voie d'affermage avec un opérateur unique VEOLIA.

Le contrat de délégation de service public est le suivant :

	Nom du Déléataire	Date de début de contrat	Date de fin de contrat	Missions du délégataire
Service d'Eau Potable	VEOLIA	01/06/2013	31/05/2030	L'exploitation de l'ensemble des ouvrages du service L'entretien, la surveillance, les réparations de l'ensemble des ouvrages du service La réalisation de travaux définis au contrat La gestion des usagers du service

01/03/2021 : Entrée en vigueur d'un avenant n°2 au contrat de DSP

Pour faire face à de nouveaux épisodes de sécheresse et permettre le développement économique futur du territoire, un programme d'investissement a été élaboré afin de sécuriser, optimiser et renforcer la capacité de production en eau potable du territoire. Il s'articule autour de 5 axes :

- Sécuriser les forages existants, équilibrer et optimiser les points de prélèvement en développant les interconnexions de réseaux,
- Inciter et accompagner les gros consommateurs à des réductions de consommation,
- Réduire les pertes dans les fuites de réseaux,
- Rechercher les possibilités de substituer l'usage de l'eau potable quand c'est possible et développer ainsi une économie circulaire de l'eau,
- Chercher à mobiliser de nouvelles ressources, notamment les eaux d'exhaure de carrières et le dessalement d'eau de mer.

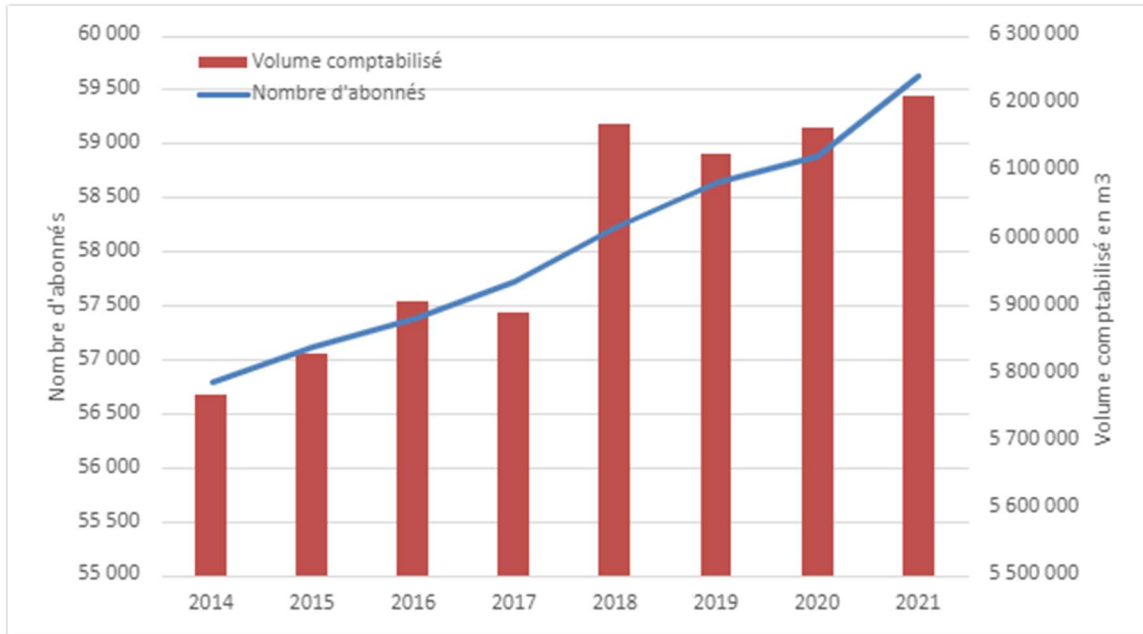
L'ensemble de ce programme a été confié à Veolia par le biais de la signature d'un avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public dans lequel un engagement a été pris d'augmenter la capacité de production de 2 500 m³/j en période d'étiage (par référence à l'étiage 2019) au terme de la réalisation du programme échelonné sur 6 ans.

Par la même occasion, l'échéance du contrat de DSP a été prolongé de 5 ans.

2. Les caractéristiques techniques du service

2.1 Les abonnés

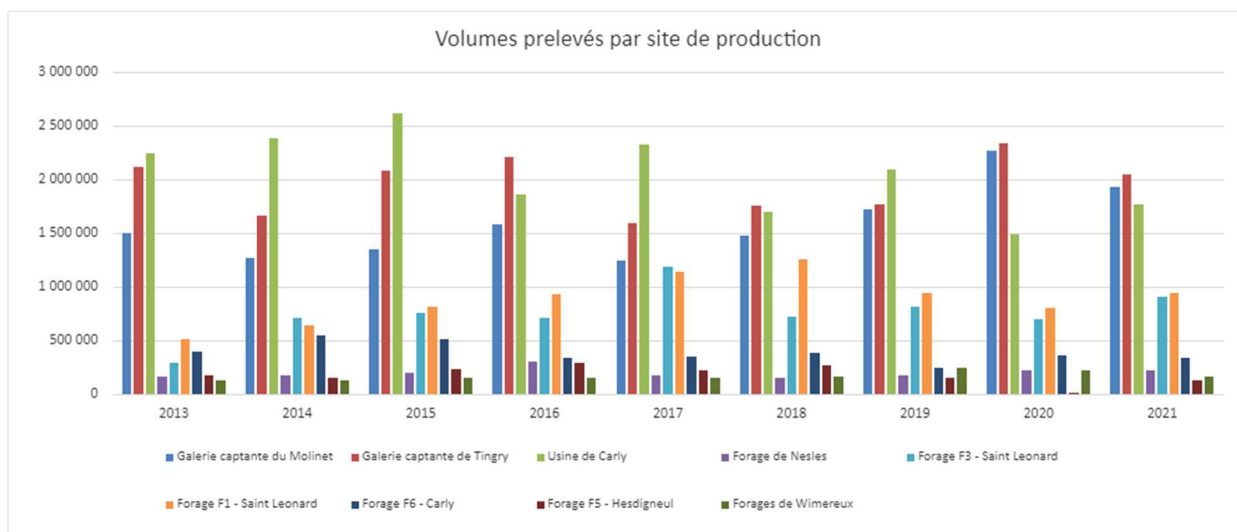
En 2021, le service public d'eau comptait 59 634 abonnés sur le territoire de la CAB contre 58 878 en 2020. Le nombre d'abonnés présente une tendance à la hausse ces dernières années.



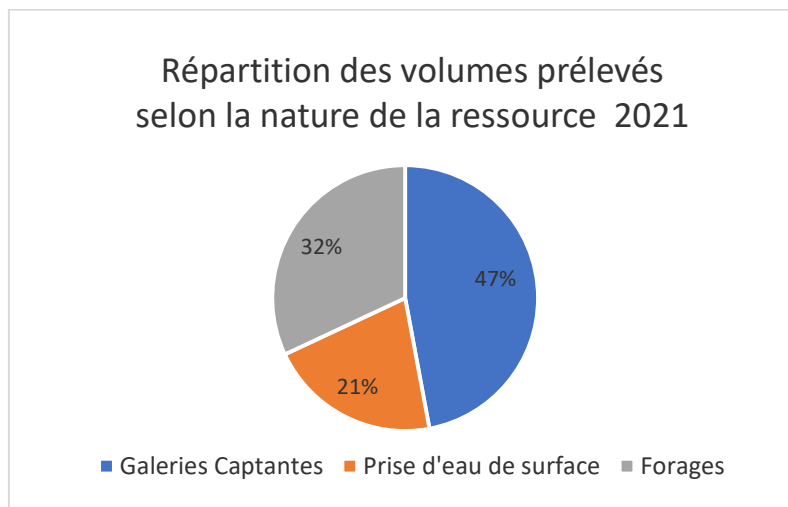
2.2 Les volumes caractéristiques

- **Les volumes prélevés sur les ressources en eau**

Le volume prélevé correspond au volume d'eau brute prélevé au milieu naturel. Sur l'ensemble des sites de production, ce volume s'est élevé à **8 455 469 m³** en 2021 alors qu'il était de 8 439 880 m³ en 2020. On observe donc une augmentation de 0,2 % par rapport à 2020.



Pour 2021, la répartition des volumes prélevés en fonction de la nature de la ressource est la suivante :



● **Les volumes produits**

Le volume produit correspond au volume d'eau produit en sortie d'usine. Il diffère du volume prélevé par les pertes que génèrent les usines de traitement pour les nettoyages de filtres par exemple.

Pour 2021, le volume produit est de **8 181 651 m³**, alors qu'il était de 8 217 902 m³ en 2020. On observe donc une diminution de 0,4 % par rapport à 2020.

● **Les achats d'eau**

Le service d'eau potable de la CAB achète de l'eau potable :

- A la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois (CA2BM) pour l'alimentation en eau potable des habitants de la ville de Dannes par une convention de vente d'eau en gros signée le 7 mars 2019 ;

En 2021, cela représente **50 572 m³**, soit une augmentation de 0.7 %. Le détail de ces achats d'eau est le suivant :

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 (en m ³)	Volume acheté durant l'exercice 2021 (en m ³)	Évolution en %
CA2BM	50 217	50 572	0,7 %
Total d'eaux traitées achetées :	50 217	50 572	0,7 %

● **Les volumes distribués à l'utilisateur**

En 2021, le service d'eau potable a distribué **6 211 167 m³** aux usagers, soit une hausse de 0,8% par rapport à 2020.

Le détail par typologie d'usagers de ces volumes est le suivant :

Acheteurs	Volumes livrés durant l'exercice 2020 (en m ³)	Volumes livrés durant l'exercice 2021 (en m ³)	Évolution en %
Abonnés domestiques	4 920 947	4 989 404	1,4%
Autres abonnés	1 211 660	1 183 175	-2,4 %
Volume dégrevé	30 127	38 588	28,1 %
Total des volumes comptabilisés chez les abonnés sur 365 jours	6 162 734	6 211 167	0,8 %

Le service d'eau potable de la CAB vend de l'eau potable aux collectivités voisines :

- Au Syndicat des Eaux de Samer et Environ (SESE) par une convention de vente d'eau en gros signée le 06 février 2018 ;
- A la commune de Longfossé par une convention de vente d'eau en gros signée le 22 février 2018 ;
- A la commune d'Ambleteuse par une convention de vente d'eau en gros signée le 11 janvier 2018.

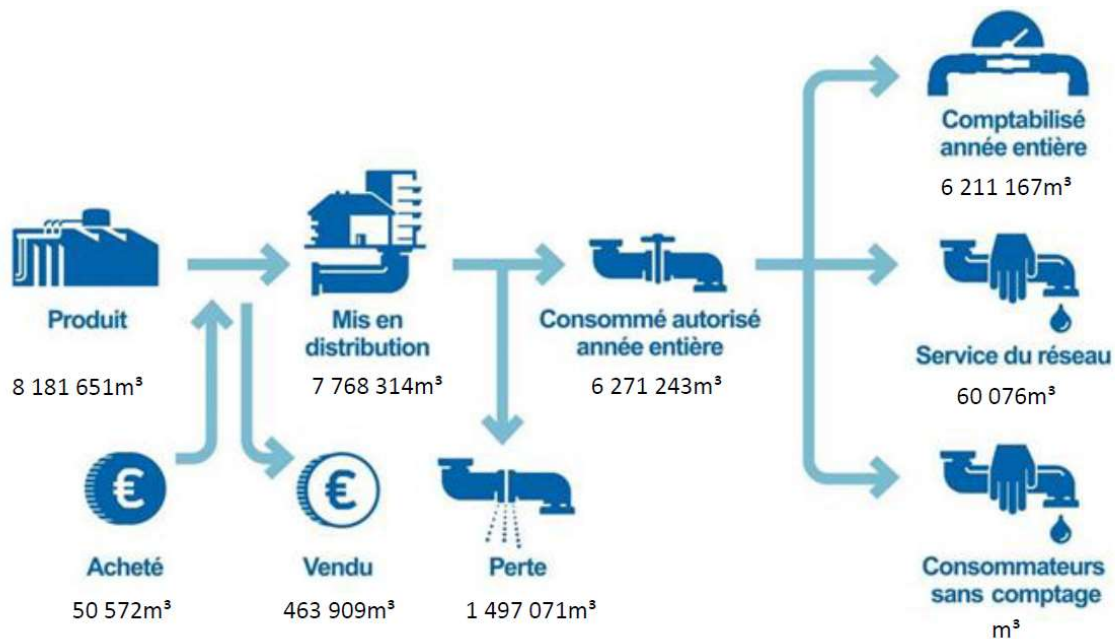
En 2021, cela représente **463 909 m³**, soit une diminution de 2,9 %. Le détail de ces achats d'eau est le suivant :

Acheteurs	Volumes livrés durant l'exercice 2020 (en m ³)	Volumes livrés durant l'exercice 2021 (en m ³)	Évolution en %
SESE	339 673	314 544	-7,4 %
Longfossé	102 177	111 920	9,5 %
Ambleteuse	35 986	37 445	4,1 %
Total des volumes exportés vers d'autres services	477 836	463 909	-2,9 %

● **Les autres volumes**

Le service d'eau potable a estimé à **60 076 m³** l'eau qui a été nécessaire pour les besoins du service, à savoir les essais de poteaux d'incendie, les purges sur réseaux, les rinçages de conduite lors de travaux, les consommations des analyses de chlore et les nettoyages de réservoir.

- **Synthèse des flux de volumes**



2.3 Le patrimoine du service

- **Le réseau**

Le linéaire total de réseaux du service d'eau potable est de **1 046 921 mètres** (y compris les branchements). Chaque habitation est raccordée au réseau par un branchement équipé d'un compteur qui appartient au service public. Après compteur, la surveillance du branchement est de la responsabilité de l'utilisateur.

Réseau (en mètre)		
Adduction	Distribution	
	Canalisations	Branchements
42 207	726 816	277 898
TOTAL	1 046 921	

En 2021, **6 868 mètres** de réseaux ont été renouvelés. Ce qui amène le taux moyen de renouvellement sur les cinq dernières années à 0,95 %.

La liste des travaux de renouvellement des réseaux réalisés est la suivante :

Commune	Voie	Linéaire	Diamètre	Réalisation
Boulogne Sur Mer	Rue Baheux	144	60	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Dugay Trouin et Chanoine Guillemain	110	60	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Edmond Hédouin	240	150	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Hippolyte Darré	140	60	VEOLIA
Boulogne sur mer	Bd Prince Albert	513	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Aristide Briand	161	100	VEOLIA
Boulogne sur mer	Rue Jules Huret	245	80	VEOLIA
Le Portel	Rue de l'Aigle	205	150	VEOLIA
Le Portel	Rue Jean Bart	102	80	VEOLIA
Le Portel	Bd Maréchal Lyautey	791	80/100	VEOLIA
Le Portel	Place de l'église	140	80/150	VEOLIA
Le Portel	Rue Carnot	37	100	VEOLIA
Outreau	Rue de l'Yser et rue de Vimy	377	80	VEOLIA
Outreau	Rue Professeur Clerc	40	100	VEOLIA
Outreau	Rue Emile Carpentier	171	80	VEOLIA
Outreau	Rue Rosa Luxembourg	330	80	VEOLIA
Saint Etienne-au-mont	Rue du Docteur Brousse (D52)	135	60/400	VEOLIA
Saint Etienne-au-mont	Rue Eugène Huret	72	60	VEOLIA
Saint-Martin-Boulogne	Rue du four à Chaux	666	100	VEOLIA
Wimereux	Chemin d'Honvault	903	150	VEOLIA
Wimille	Rue Gilbert Regnault et rue de la Gare	476	100	VEOLIA
Wimille	Avenue Victor Hugo	240	125	VEOLIA
Wimille	Rue du Bon Secours	630	60/150	VEOLIA

Le délégataire a soumis **732 476 mètres** de réseaux à de la recherche de fuites (111 318 ml en 2020). Il a réparé 108 fuites sur canalisations, 184 fuites sur branchements et 19 fuites sur équipements soit un total de **311 fuites**.

• Les branchements et compteurs

Le service d'eau potable compte **41 499** branchements et **64 042** compteurs.

Le plomb est un métal dont l'accumulation dans l'organisme peut être toxique et qu'on retrouve dans les peintures ou les canalisations. Il est donc nécessaire d'en limiter l'exposition. En 2021, La CAB a financé la suppression de **386** branchements en plomb pour un montant de 489 k€. Au 1^{er} janvier 2022, il reste 5 332 branchements plomb à supprimer, soit 12,8% du parc de branchements.

● Les ouvrages de production

Le service d'eau potable est alimenté par 9 sites de production.

Site de production	Capacité max de prélèvement (en m ³ /j)	Capacité max de production (en m ³ /j)
Forage et puits de Nesles	1 500	1 500
Forage F05 d'Hesdigneul	2 400	2 400
Forage F06 de Carly	3 600	3 600
Forage F01 de Saint Leonard	4 800	4 800
Forage F03 de Saint Léonard	6 000	6 000
Forages et usine de Wimereux	4 160	1 600
Galerie captante de Tingry	8 500	8 500
Galerie captante de Molinet	16 000	-
Usine de production de Wierre au bois	-	1 650
Prise d'eau et usine de Carly	15 000	16 000
Forage Carly basse ville	1 000	
TOTAL	62 960	46 050

Les eaux brutes issues de la galerie de Molinet doivent être traitées avant d'être mise en distribution, principalement à cause de la présence de pesticides et de la turbidité. La mise en service de l'usine de Wierre-au-Bois en 2018 permet de traiter 1 650 m³/j distribuée vers le Syndicat des eaux de Samer et Longfossé. Une autre partie de l'eau de la galerie de Molinet est acheminée à l'usine de Carly où elle est traitée au même titre que les eaux prélevées dans la Liane.

● Les actions de protection de la ressource en eau

L'animation agricole de l'ORQUE Molinet/Tingry s'est concrétisé en 2021 par la réalisation de suivis des exploitations. Celle-ci s'est vu accompagnée de la réalisation de reliquats azotés en hiver, analyse permettant aux exploitants d'ajuster leurs apports d'engrais et d'analyses de sol à l'automne. Les conclusions des suivis d'exploitation ont été présentés en COPIL le 2 juillet. Le diagnostic territorial multi-pression de la prise d'eau de Carly a permis le diagnostic de 116 exploitations et l'analyse des pressions urbaines sur 38 communes. Sa présentation en COPIL le 2 juillet également, a été suivie par une phase d'élaboration d'un plan d'actions en concertation avec les exploitants et les agriculteurs. Ainsi, durant l'automne 2021, 3 groupes de travail agricoles et un groupe de travail urbain ont abouti à une proposition de plan d'actions présentée en COPIL en janvier 2022.

En novembre, un recensement des puits et forages sur les AAC de Tingry et Molinet, ainsi qu'un recensement des cuves de stockage de produits dangereux sur le périmètre de protection rapproché de Tingry, ont été lancés. Ainsi, 83 habitations sur 151 ont répondu.

• Les réservoirs

Le service d'eau potable se compose également de 28 réservoirs pour une capacité totale de stockage de 36 650 m³ et de 13 stations de reprise, dont le détail est le suivant :

Localisation	Capacité de stockage (en m ³)	Débit des pompes (m ³ /h)
Réservoir Audisque	700	
Réservoir Bon Air	400	
Réservoir du Cimetière de l'Est	2 000	
Réservoir de Condette	400	
Réservoir de Conteville	200	
Réservoir d'Ecault	200	
Réservoir du Cimetière d'Equihen	500	
Réservoir des Estombelles	250	
Reprise des Estombelles		25
Réservoir d'Hardelot Pinède	1 200	
Réservoir d'Hardelot Bevedère	350	
Réservoir d'Henriville	4 000	
Réservoir du Mont de Thune	250	
Reprise Hesdin l'abbé		20
Reprise Houlouve		220
Réservoir d'Isques	200	
Reprise d'Isques		35
Reprise de Landacres	1 400	540
Réservoir de la Colonne	1 000	
Réservoir de la Trésorerie	1 600	
Réservoir Mazurette	1 000	
Réservoir Mont Lambert	300	
Reprise Mont Plaisir		85
Reprise Neufchatel Hardelot		50
Réservoir de Nesles	400	
Reprise rue vert Outreau		150
Reprise et Reservoir d'Ostrohove	5 400	350
Suppression petit caporal		20
Reprise et réservoir du Pont Pitendal	2 500	400
Résevoir de Quehen	1 500	

Localisation	Capacité de stockage (en m ³)	Débit des pompes (m ³ /h)
Reprise et Réservoir Robespierre	1 000	
Reprise de Saint Etienne au Mont MS		150
Réservoir et Reprise de Saint Etienne au Mont Bach	500	150
Réservoir Saint Martin	5 000	
Réservoir de Tingry	2 000	
Réservoir Tour Renard	1 900	
Réservoir de Wimereux Ballon	500	
TOTAL	36 650	

2.4 La qualité de l'eau

L'Agence Régionale de Santé (ARS) réalise un contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique afin de s'assurer de la qualité de l'eau distribuée aux usagers. Les résultats, de la campagne 2021, sont les suivants :

Type d'Analyses	Nombre de Prélèvements réalisés	Nombre de paramètres mesurés	Nombre de prélèvements non-conformes	Taux de conformité
microbiologiques	292	1 707	0	100 %
physico-chimiques	275	21 430	7	97,45 %

Le détail des paramètres non conformes est le suivant :

Point de prélèvement	Date	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
Forage de Nesles	19/04/2021	Chloridazone desphenyl	µg/l	0,29	0,1
Galerie de Tingry	20/04/2021	Chloridazone desphenyl	µg/l	0,45	0,1
		Chloridazone methyl desphenyl	µg/l	0,123	0,1
		Pesticides totaux	µg/l	0,654	0,5
Réseau de Neufchâtel Hardelot	28/05/2021	Chloridazone methyl desphenyl	µg/l	0,104	0,1
		Chloridazone desphenyl	µg/l	0,28	0,1

Forage de Nesles	24/08/2021	Chloridazone desphenyl	µg/l	0,21	0,1
Réseau d'adduction Bellozane	29/09/2021	Turbidité	NFU	1	2
Forage de Nesles	24/11/2021	Chloridazone desphenyl	µg/l	0,37	0,1
Galerie de Tingry	24/11/2021	Chloridazone desphenyl	µg/l	0,17	0,1

La baisse du taux de conformité sur les paramètres physico-chimiques est essentiellement due à la mise en place par l'ARS d'un suivi de nouveaux métabolites de pesticides. En effet, à la suite de l'instruction DGS/EA4/2020/177 en date du 18 septembre 2020, les ARS ont renforcé leur contrôle sanitaire ce qui a engendré la détection de nouveaux métabolites de pesticides dans les ressources en eau.

Les ressources en eau des Hauts de France sont particulièrement impactées par les métabolites de la chloridazone, molécule mère associée à la culture de la betterave. Ce pesticide a été interdit d'usage au 31 décembre 2020.

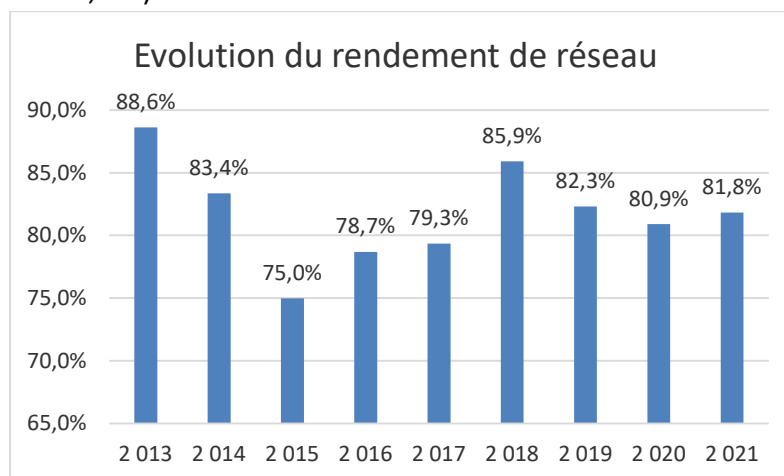
A ce jour, au regard d'un premier seuil de gestion provisoirement fixé par l'ARS des Hauts de France, aucune restriction n'a été imposée face aux non-conformités décelées et le suivi analytique se poursuit afin de mesurer l'évolution de la situation.

2.5 La performance des réseaux

- **Le rendement du réseau**

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

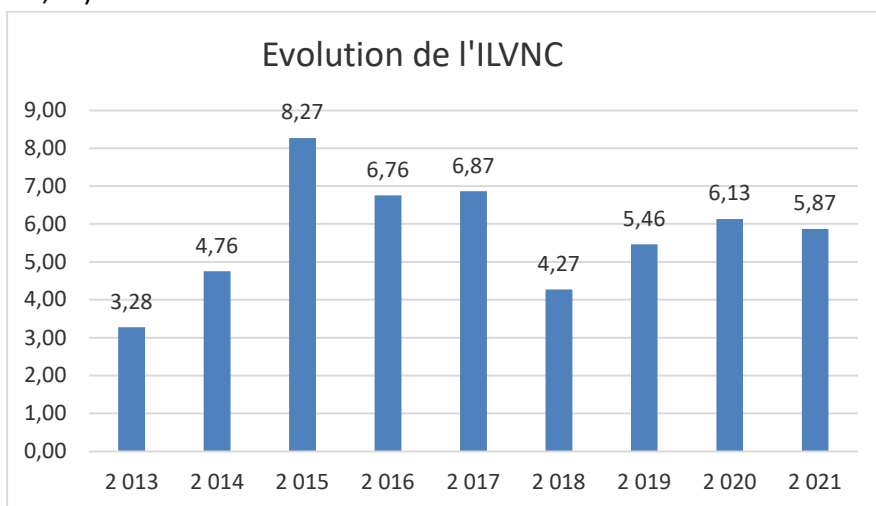
Pour l'année 2021, le rendement est de **81,8 %**. Il a augmenté de 1,1 % par rapport à 2020 (Rendement 2020 : 80,9 %).



- **Indice linéaire des volumes non comptés (ILVNC)**

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau. Plus la valeur de l'ILVNC est faible, meilleur est la performance du réseau.

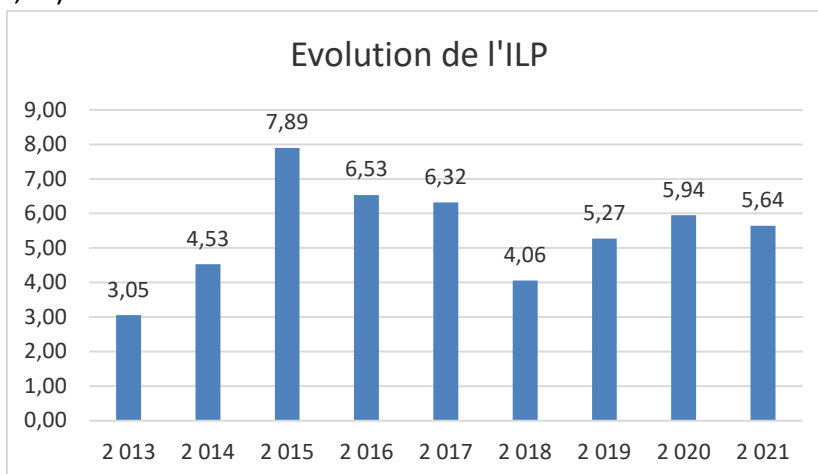
Pour l'année 2021, l'ILVNC est de **5,87 m³/jour/km**. Il a diminué de 4,3 % par rapport à 2020 (ILVNC 2020 : 6,13).



- **Indice linéaire de pertes en réseau (ILP)**

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés. Plus la valeur de l'ILP est faible, meilleur est la performance du réseau.

Pour l'année 2021, l'ILP est de **5,64 m³/jour/km**. Il a diminué de 5,1 % par rapport à 2020 (ILVNC 2020 : 5,94).



3. Les caractéristiques financières du service

3.1 Tarification

L'eau est disponible gratuitement dans la nature, mais pour l'amener au robinet de l'utilisateur cela a un coût pour la prélever au milieu naturel, la traiter, la canaliser, la stocker, la contrôler et la distribuer. C'est ce service qui est rémunéré à travers le prix de l'eau.

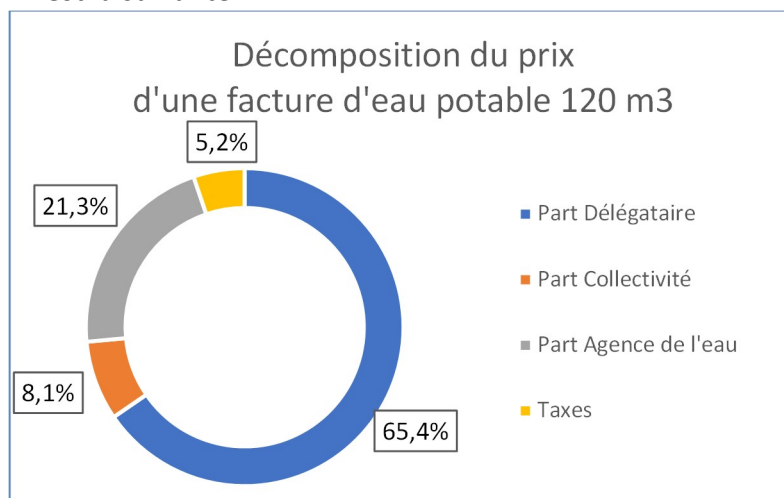
Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la CAB			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement ⁽¹⁾	-	-
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation	0,1620 €/m ³	0,1620 €/m ³
Part de la CAB			
Part fixe (€ HT/an)	Abonnement	54,44 €	55,84 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Consommation tranche 0-80 m ³	0,7251 €/m ³	0,7855 €/m ³
	Consommation tranche 81-500 m ³	0,8932 €/m ³	0,958 €/m ³
	Consommation tranche au-delà de 500 m ³	1,0771 €/m ³	1,1467 €/m ³
Part de la CAB			
Taxes	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances Agence de l'Eau	Préservation de la ressource en eau	0,0750 €/m ³	0,0750 €/m ³
	Lutte contre la Pollution	0,35000 €/m ³	0,35000 €/m ³

Pour une facture de 120 m³, le prix de la facture s'élève à **239,95 € TTC** soit **2,00 euros TTC/m³** y compris l'abonnement, les redevances agence de l'eau (valeur au 1^{er} janvier 2021 : 1,92 €/m³). Le prix de distribution de l'eau a augmenté de 4,17%.

Pour information, le prix moyen observé sur le bassin Artois Picardie est de 2,12€/m³ (Résultat de l'enquête de 2020).

Un exemple de facture 120 m³ est fourni en annexe. La décomposition de la facture d'eau potable de 120 m³ est la suivante :



Cette tarification amène les recettes d'exploitation suivantes :

	En 2020		En 2021	
	CAB	VEOLIA	CAB	VEOLIA
Facturation du service aux abonnés (part fixe et proportionnelle)	974 633,32 €	8 735 492,00 €	954 835,97 €	8 933 719,00 €
Facturation du service (Vente d'eau en gros)	21 206,57 €	139 330,00 €	21 265,95 €	143 148,00 €
Autres prestations auprès des abonnés	0	351 890,00 €	0	409 556,00 €
Subventions (section fonctionnement uniquement)	17 132,68	0	220 691,00 €	0
Redevance d'occupation du domaine public	91 104,24 €	0	91 498,98 €	0
Contribution exceptionnelle du budget général	0	0	0	0

3.2 Financement des Investissements

- **Montant financier de la section investissement**

La CAB pour réaliser les travaux cités au chapitre 2.3, a engagé les montant suivants de la section investissement du budget Annexe Eau de la CAB :

Montants des dépenses réalisées en 2021	376 086,57 €
Montants des subventions <u>pour ces travaux</u>	0,00 €
Montants des contributions du budget général <u>pour ces travaux</u>	0,00 €

- **État de la dette du service (en €)**

L'état de la dette au 31 décembre 2021 du budget Annexe Eau de la CAB fait apparaître les valeurs suivantes :

En-cours de la dette (montant restant dû)		1 003 187,50 €
Montant remboursé durant l'exercice	capital	28 250,00 €
	intérêts	13 564,14 €

- **Amortissements**

Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements du budget Annexe Eau de la CAB a été de 354 987,27 €.

3.3 Abandons de créances ou versements à un fond de solidarité

En 2021, le service a reçu 101 demandes d'abandon de créances. Pour un montant total de 4 800,47€ qui ont été abandonné ou versés à un fonds de solidarité.





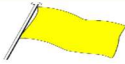






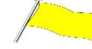


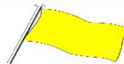

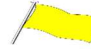




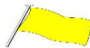


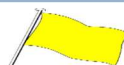




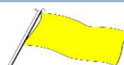



Pour l'année 2021, l'indicateur relatif aux abandons de créances et versements à un fonds de solidarité est de **0,00072 €/m³**.









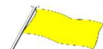



















ANNEXES

- Facture 120 m³ au 1er janvier 2022 :

		FACTURE 120m3	
	Qté	Prix Unitaire HT	Montant HT
Distribution de l'eau			
Abonnement			
Abonnement (part délégataire)			55,84 €
Abonnement (part collectivité)			0,00 €
<i>Consommation</i>			
Consommation (part délégataire) (m3)	80	0,7855 €	62,84 €
Consommation (part délégataire) (m3)	40	0,9580 €	38,32 €
Consommation (part collectivité) (m3)	120	0,1620 €	19,44 €
Total Distribution de l'eau			176,44 €
Redevances Agence de l'Eau Artois Picardie			
<i>Pollution de l'eau d'origine domestique (m3)</i>	120	0,3500 €	42,00 €
Prélèvement sur la ressource en eau (m3)	120	0,0750 €	9,00 €
Total Agence de l'Eau			51,00 €
TVA			
Eau potable (5,5%)	0,055		12,51 €
Total TVA			12,51 €
TOTAL			
Eau potable - Total HT			227,44 €
Eau potable - Total TTC			239,95 €
Eau potable - Prix TTC du m3			2,00 €/m3

● Synthèse des indicateurs de performance

Indicateurs descriptifs des services	<p>D101.1 - Estimation du nombre d'habitants desservies</p> <p>114 493 </p> <p>Valeur 2020 : 114 899</p>	<p>D102.0 - Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (en €/m³)</p> <p>2,00 </p> <p>Valeur 2020 : 1,92</p> <p>Prix moyen sur le bassin artois picardie : 2,12 (résultats de l'enquête 2020)</p>	<p>D151.0 - Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (en jour ouvrable)</p> <p>1 </p> <p>Valeur 2020 : 1</p>
Le réseau de distribution	<p>P108.3 - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (Note sur 100)</p> <p>74  </p> <p>Valeur 2020: 74</p> <p> 60  100 </p>	<p>P103.2 - Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)</p> <p>110  </p> <p>Valeur 2020: 110</p> <p> 61  80 </p>	<p>Taux moyen de renouvellement des réseaux (P107.2)</p> <p>0,95%  </p> <p>Valeur 2020 : 1,0%</p> <p> 0,5  1 </p>
	<p>P104.3 - Rendement du réseau de distribution (en %)</p> <p>81,8%  </p> <p>Valeur 2020 : 80,9%</p> <p> 75  85 </p>	<p>P105.3 - Indice linéaire des volumes non comptés (en m³/j/km)</p> <p>5,87  </p> <p>Valeur 2020 : 6,13</p> <p> 3  7 </p>	<p>P106.3 - Indice linéaire de pertes (en m³/j/km)</p> <p>5,64  </p> <p>Valeur 2020 : 5,94</p> <p> 3  7 </p>

La consommation	<p>P101.1 - Taux de conformité bactériologique (en %)</p> <p>100,00%  </p> <p>Valeur 2020: 100,00%</p> <p> 95  100 </p>	<p>P102.1 - Taux de conformité physico-chimique (en %)</p> <p>97,45%  </p> <p>Valeur 2020: 100,00%</p> <p> 95  100 </p>	
	<p>P155.1 - Taux de réclamations écrites (pour 1000 abonnés)</p> <p>0,35  </p> <p>Valeur 2020: 0,34</p> <p> 1  2 </p>	<p>P151.1 - Taux d'interruptions non programmées (pour 1000 abonnés)</p> <p>1,63  </p> <p>Valeur 2020: 1,29</p> <p> 10  25 </p>	<p>P152.1 - Taux de respect du délai maximal d'ouverture de branchements (en %)</p> <p>100  </p> <p>Valeur 2020: 100</p> <p> 75  95 </p>
	<p>P109.0 - Montant des abandons de créance et versements à un fond de solidarité (en €/m³)</p> <p>0,00072 </p> <p>Valeur 2020: 0,00042</p>	<p>P153.2 - Durée d'extinction de la dette (en années)</p> <p>0,98 </p> <p>Valeur 2020: 1,38</p>	<p>P154.0 - Taux d'impayés (en %)</p> <p>2,55% </p> <p>Valeur 2020: 2,73%</p>
Les relations aux abonnés	Les aspects financiers		

● Note d'information de l'agence de l'eau Artois Picardie



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

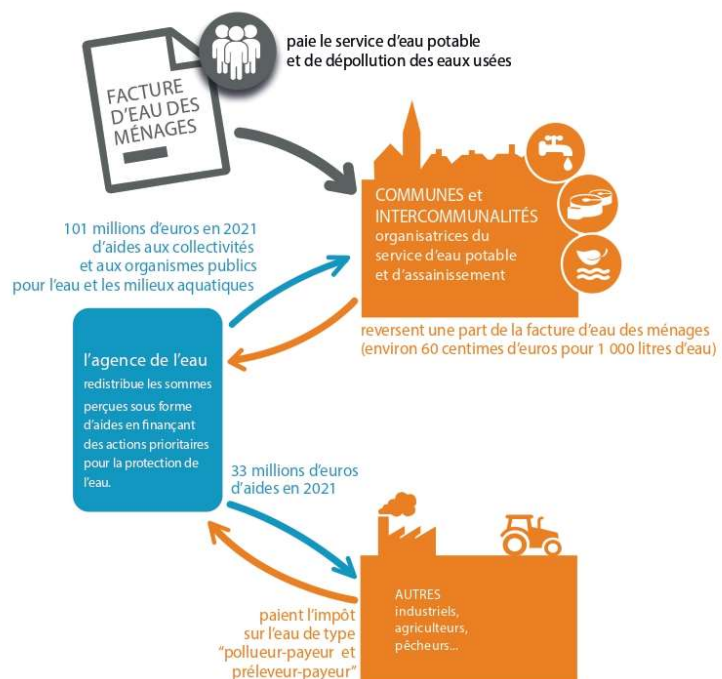
L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition avril 2022
CHIFFRES 2021

L'agence de l'eau vous informe



LES REDEVANCES ET LES ACTIONS EN 2021



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,59 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense d'environ 550 euros par an.

Les composantes du prix de l'eau sont :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 14 % du montant de la facture d'eau.
- les contributions aux organismes publics (Voies Navigables de France...) 0,005 € par m³ en moyenne sur le bassin.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



Suivez l'actualité de l'agence de l'eau Artois-Picardie : agence.eau-artois-picardie.fr



QUELLE ORIGINE DES REDEVANCES 2021 ?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) encaissées par l'agence de l'eau s'est élevé à 149,97 millions d'euros dont 115,05 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances perçues en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source : agence de l'eau Artois-Picardie mars 2022



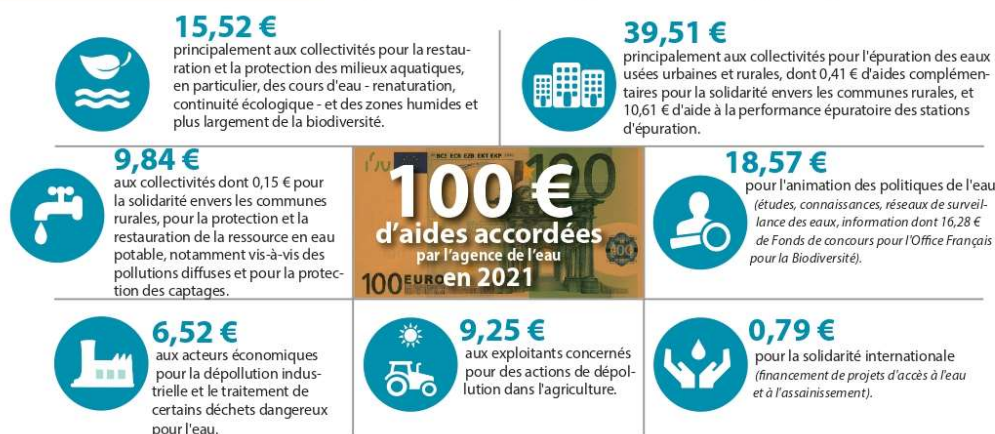
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité l'atteinte du bon état des masses d'eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Artois-Picardie



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour minimiser les pollutions des réseaux d'assainissement en particulier en temps de pluie, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières, éviter l'érosion, maintenir les milieux naturels et agricoles comme les zones humides qui favorisent l'épuration et la gestion des eaux...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE EN 2021

En dépit d'un contexte sanitaire toujours difficile, l'année 2021 a été très intense en terme d'activité, avec plus de 1 600 dossiers décidés. Les indicateurs annuels illustrent concrètement les bénéfices des actions de l'Agence en faveur de l'eau et de la biodiversité.



* MAEC: mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

LE ROLE DES AGENCES DE L'EAU

Les **six agences de l'eau françaises** sont des **établissements publics du ministère chargé du développement durable**. Elles regroupent **1 540 collaborateurs** et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Pour reconquérir le bon état des eaux demandé par la directive cadre sur l'eau, les agences de l'eau recherchent la meilleure efficacité environnementale,

- en étudiant et mesurant l'évolution de la qualité de l'eau

- en privilégiant l'action préventive,
- en apportant un appui technique et financier aux projets les plus efficaces pour les milieux aquatiques,
- en mobilisant les acteurs (Comité de Bassin) et en organisant la concertation pour assurer la cohérence des actions sur les territoires de l'eau,
- en travaillant en complémentarité avec l'action réglementaire et la police de l'eau, en particulier dans la mise en œuvre des objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE).
- en contribuant à la solidarité pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans le monde.

LA CARTE D'IDENTITE DU BASSIN ARTOIS-PICARDIE

Des plaines agricoles de Picardie jusqu'à la mer du Nord, le bassin Artois-Picardie s'étend sur 20 000 km² et compte 8 000 Km de cours d'eau, 60 000 Ha de zones humides et 270 Km de côtes.

Il concerne 4,7 millions d'habitants, 2 466 communes, 5 départements et 2 districts internationaux : celui de **l'Escaut** et celui de **la Meuse**

Réalisation : Agence de l'eau Loire-Bretagne - DIC - Avril 2022
Actualisation du contenu et mise en page : Agence de l'eau Artois-Picardie - Avril 2021/22
récharts photos : Agence de l'eau Rhin-Meuse / istockphoto



Siège de l'Agence de l'eau Artois-Picardie

200 rue Marceline DESBORDES –
Centre Tertiaire de l'Arsenal –
BP 80 818 Douai CEDEX
Tél : 03 27 99 90 00
Fax : 03 27 99 90 15

Mission Littoral

56 rue Ferdinand BUISSON
BP 217 – 62 203 Boulogne-sur-mer CEDEX

Mission Mer du Nord

200 rue Marceline DESBORDES
Centre tertiaire de l'Arsenal
BP 80 818 – 59 508 Douai CEDEX

Mission Picardie

64 bis rue du Vivier – BP 41 725
80 017 Amiens CEDEX 01

www.eau-artois-picardie.fr